Bulletin Municipal

ANDOUILLÉ
Espace de vie

La Mairie remercie Monsieur VINOUSE pour avoir accepté la publication de ses photos prises à Andouillé.

FÉVRIER 2024
N°55

© S. VINOUSE

© S. VINOUSE

© S. VINOUSE

© S. VINOUSE

SOMMAIRE

02 ÉDITO

03 INTERCOMMUNALITÉ

07 VIE MUNICIPALE

15 ENFANCE / JEUNESSE

20 VIE SOCIALE

23 VIE ÉCONOMIQUE

26 VIE CULTURELLE ET TOURISTIQUE

28 VIE ASSOCIATIVE

30 ETAT CIVIL 2023 / INFOS UTILES

Directeur de la publication : Bertrand LEMAITRE, Maire

Tirage : 1300 exemplaires

Création et réalisation : Mairie d'Andouillé

Crédits photos et images :

- page de couverture : Sébastien VINOUSE (*https://www.facebook.com/sebastien.vinouse*)
- articles : mairie d'Andouillé, Communauté de communes de l'Ernée, commerçants / artisans, assocations

Impression : Imprimerie Solidaire - Martigné sur Mayenne

ÉDITO

© Mairie d'Andouillé

Mesdames,
Messieurs,

Comme il est de coutume, ce début d'année voit l'arrivée dans votre boîte à lettres, du bulletin municipal de notre commune.

Rédigé par un groupe de travail du conseil municipal auquel est associée l'équipe administrative pour sa partie informations générales, il vous permet de retrouver les évènements et les projets portés par vos élus au cours de l'année 2023.

Dans un souci de mieux communiquer avec vous et de façon plus réactive, un nouvel outil a été développé : « IntraMuros », une application gratuite que je vous invite à télécharger sur vos portables. Elle vous permet non seulement de suivre l'actualité de votre mairie mais aussi celle de l'ensemble de nos associations.

Pour autant, le traditionnel « Anim'Andouillé » totalement relooké continuera pour ceux qui nous l'aurons précisé, à être distribué à votre domicile.
Cette année 2023 a marqué aussi le mi-mandat de l'équipe municipale que vous avez élue en mars 2020.

C'est un point d'étape important car il permet de dresser un premier bilan de ce début de mandat et surtout il détermine les projets structurants que nous devons mener pour les trois années qui viennent.

Le début de mandat a été largement perturbé, tout d'abord par la crise sanitaire du Covid et plus encore par le retour de l'inflation qui impacte très sérieusement nos budgets.

Raréfaction des dotations, subventions de plus en plus difficiles à obtenir, il nous faut plus que jamais travailler sur une maîtrise de nos frais de fonctionnement pour continuer à dégager des marges en termes d'investissement.

L'urgence climatique nous conduit aussi à prendre à bras le corps la nécessaire transition énergétique. Isolation de nos bâtiments communaux, réduction de nos consommations d'électricité et d'eau doivent être le fil conducteur de nos actions futures car elles conditionneront l'obtention des aides accordées.

C'est dans cet esprit que la décision d'abandonner l'agrandissement de la Daumerie a été prise par votre conseil municipal au profit d'une large réflexion sur un regroupement sur un même site de nos deux écoles, 123 Soleil et la Marelle.

Vous retrouverez en détail dans ce bulletin, les réalisations, les projets et réflexions que l'équipe municipale mène pour notre commune. Je vous en souhaite bonne lecture.

Bertrand LEMAITRE, Maire

France Services et centre collecteur passeports / CNI

Notre commune accueille depuis février dernier, la 17ème France Service du département de La Mayenne, la seconde antenne sur la Communauté de communes de l'Ernée.

Cette installation était nécessaire et attendue. Elle permet de bien répondre à l'attente de nos concitoyens et notamment ceux du sud du territoire de l'Ernée en matière d'accessibilité aux services de l'Etat (impôts, justice, pôle emploi…) mais aussi vers tous les acteurs institutionnels (CAF, CPAM, MSA, URSAFF, CARSAT) ou encore les services liés au logement (ADIL, MaPrimRénov, Chèque énergie…).

Steven LORY et Hélène LEROUX vous accueillent à la Mairie

© Mairie d'Andouillé

Pour accueillir ce nouveau service, la Communauté de communes et la commune ont mutualisé 2 emplois. Ainsi tout au long de la semaine, Steven LORY et Hélène LEROUX vous accueillent sur rendez-vous pour vous épauler dans vos démarches, bien souvent à effectuer par voie dématérialisée.

A ce sujet, pour lutter contre la fracture numérique, la Communauté de communes a aussi embauché un conseiller numérique. Kévin LICKEL est à votre disposition sur rendez-vous pour vous aider à mieux appréhender l'outil informatique en groupe ou en individuel (inscriptions en mairie).

En parallèle, afin de réduire les délais d'attente pour renouveler un passeport ou une carte nationale d'identité, la mairie d'Andouillé a été désignée par la Préfecture de la Mayenne, centre collecteur. Elle est donc en mesure de vous accompagner dans cette démarche.

RDV FRANCE SERVICES

France Services Andouillé :
02.43.69.72.72
mairie@andouille53.fr

France Services Ernée :
02.43.05.46.31
franceservices@lernee.fr

PASSEPORTS / CNI

Renseignements et rendez-vous :
Mairie d'Andouillé : 02.43.69.72.72
Pré-demande à faire en ligne sur service-public.fr

CONSEILLER NUMÉRIQUE

sur rendez-vous auprès de Kévin LICKEL :
France Service Ernée
02.43.05.46.31

Extension de la maison médicale

L'arrivée de Mme Elise ORY, sage-femme et de Mme Justine BARRE, orthophoniste à la maison médicale pluridisciplinaire d'Andouillé a nécessité la construction de nouveaux espaces. Ainsi, à l'étage, 3 nouveaux cabinets et 2 salles d'attente vont dans quelques semaines être mis à disposition des professionnels de santé. Cela permettra à Mme ORY d'avoir son propre espace (elle partageait celui de Mme BENNAMIAS, psychologue), à Mme BARRE de libérer le 3ème cabinet au rez-de-chaussée pour l'accueil espéré d'un 3ème médecin et à Mme Wendy LE NOUVEL, podologue, de muter vers le 3ème cabinet, moins grand et plus adapté à ses besoins. Tous ces travaux ont été conduits sous maîtrise d'œuvre de la Communauté de communes de l'Ernée.

Maison médicale d'Andouillé - Extension au deuxième étage

© Mairie d'Andouillé

Mise en œuvre de la loi APER

La loi APER (loi 2023-175 du 10/03/2023) relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables implique que les communes délibèrent avant fin décembre 2023 sur des cartes présentant des zones les plus favorables au développement des énergies renouvelables.

L'application de cette loi est en accord avec le schéma directeur des énergies renouvelables adopté par le conseil communautaire le 26/09/2023.

La Communauté de communes accompagnera donc les communes dans la définition de ces zones par type d'énergie.

Ainsi la méthodologie suivante est proposée :

▪ Bois chauffage et géothermie :
- 100 m autour des bâtiments en milieu rural
- Toutes les zones agglomérées
- EXCLUSION : Zones naturelles ou inondables

▪ Photovoltaïque :
- 100 m autour des bâtiments en milieu rural
- Toutes les zones agglomérées
- EXCLUSION : Zones naturelles ou inondables et 500m bâtiment historique

▪ Méthanisation :
- Tout le territoire
- EXCLUSION : zones agglomérées hors zones UE (zones industrielles et économiques)

▪ Eolien :
- Zones mises en avant par les différentes études existantes (études intégrant des critères d'environnement et de distance en lien avec la règlementation)

▪ Hydroélectricité :
- En lien avec le schéma des énergies renouvelables (Site de Rochefort à Andouillé)

Une convention établie avec chaque commune a permis d'acter et mandater la Communauté de communes pour la réalisation de ces cartes.

Enfance - Jeunesse

Stéphane CASSAGNOU, embauché sur une mission de 6 mois au sein du CIAS de l'Ernée est en charge d'établir un diagnostic du territoire dans le domaine de l'enfance jeunesse.

Quelles mutualisations est-il possible de mener ensemble dans ce domaine ? Quelles actions et compétences pourraient être partagées au niveau intercommunal ? C'est une obligation de la CAF par le biais de la mise en place de la convention territoriale globale (CTG) et qui conditionne la pérennité des subventions de fonctionnement versées à nos services périscolaires et nos ALSH.

Déchetterie

La compétence « ordures ménagères » est une compétence intercommunale. Les décisions de fermeture de la déchetterie sont donc prises par la Communauté de communes.

Entrée de la déchetterie d'Andouillé

© Mairie d'Andouillé

Si des besoins concernant les amplitudes ou heures d'ouverture doivent être formulées, elles doivent être faites auprès des services de la CCE. Les élus Andolléens qui siègent dans ces commissions se chargeront d'appuyer et d'argumenter vos demandes.

Contrat Local de Santé

Afin d'intégrer le secteur sud du territoire de l'Ernée au sein de ce futur contrat, une réunion a été organisée le 29 novembre avec tous les professionnels de santé des maisons médicales de La Baconnière et Andouillé. L'objectif de ce contrat local est de fédérer les différents acteurs de santé autour d'actions de prévention comme la santé des jeunes, la santé mentale, l'autonomie des personnes âgées et les personnes en situation de handicap ou encore l'accès aux droits et aux soins.

Au cours de cette réunion, a été abordée aussi l'opportunité de rattacher les maisons pluridisciplinaires d'Andouillé et de La Baconnière au sein du pôle santé nord-ouest mayennais (Ernée-Gorron), ce qui serait plus cohérent puisque le CLS couvre nos deux intercommunalités. Une présentation de la CPTS NOM (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Nord-Ouest Mayennais) a été aussi exposée. Les CPTS ont été voulues par l'Etat car elles visent à structurer l'accès aux soins en associant tous les intervenants et offrir aux personnels de santé les meilleures conditions d'installation.

Le tri des déchets alimentaires à la portée de tous

À compter du 1er janvier 2024, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.
Les biodéchets sont composés à 80% d'eau, les incinérer est inutilement énergivore. Les enfouir génère du méthane, un gaz au pouvoir de réchauffement global 25 fois supérieur à celui du CO2. Il n'y a donc que des avantages à les trier pour les valoriser !
Depuis 2007, la Communauté de communes propose à ses habitants l'achat de composteurs au prix de 20 euros afin de les inciter à composter pour réduire les tonnages d'ordures ménagers.

Le 19 décembre 2023, le Conseil Communautaire a voté la gratuité des composteurs sur son territoire.
Prochainement, la distribution de composteurs avec une formation obligatoire sera possible sur inscription (en fonction des stocks disponibles). Inscription possible auprès du service déchets : 02 43 05 24 53.

Le prélèvement en plusieurs fois pour les ordures ménagères et l'eau

Pour mettre en place les prélèvements, téléchargez les formulaires ordures ménagères et eau potable sur le site de la Communauté de communes de l'Ernée, rubrique « Démarches en ligne ». Puis renvoyez les documents complétés et votre RIB.

L'Opération Publique d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Le projet de territoire a mis l'accent sur les reconquêtes des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités et espaces publics. La rénovation du logement et la lutte contre l'habitat dégradé contribuent directement à l'attractivité des centres-bourgs.

C'est pourquoi la Communauté de communes de l'Ernée lance une nouvelle OPAH. La mise en œuvre de cette OPAH permettra de redonner du pouvoir d'achat aux ménages du territoire en luttant contre la précarité énergétique et en faisant travailler les entreprises locales, elle contribuera à dynamiser l'emploi local.

Cette opération menée sur 5 ans s'adresse aux propriétaires occupants sous condition de revenus et aux propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement des loyers pratiqués.

Pour inciter le déclenchement de travaux, les collectivités (CCE et communes) abonderont en complément des aides apportées par l'ANAH, le Conseil Départemental et les caisses de retraites pour chercher à atteindre un pourcentage de subvention proche de 80% du coût des travaux.

N'hésitez pas à prendre contact près de la Communauté de communes de l'Ernée pour plus amples informations : 02 43 05 98 80

Un nouveau pacte financier entre les communes et la CCE

La Communauté de communes de l'Ernée au travers de ses instances décisionnaires, a souhaité se doter d'un Pacte Financier et Fiscal. Véritable outil de gestion du territoire, il vise, dans un contexte de raréfaction de la ressource publique, à mieux connaître le territoire du point de vue financier et fiscal et d'en analyser les capacités budgétaires pour réaliser les projets du bloc communal et de l'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale). Il s'articule au projet de territoire et au schéma de mutualisation en identifiant les modalités de mise en commun des moyens financiers et fiscaux du bloc communal.

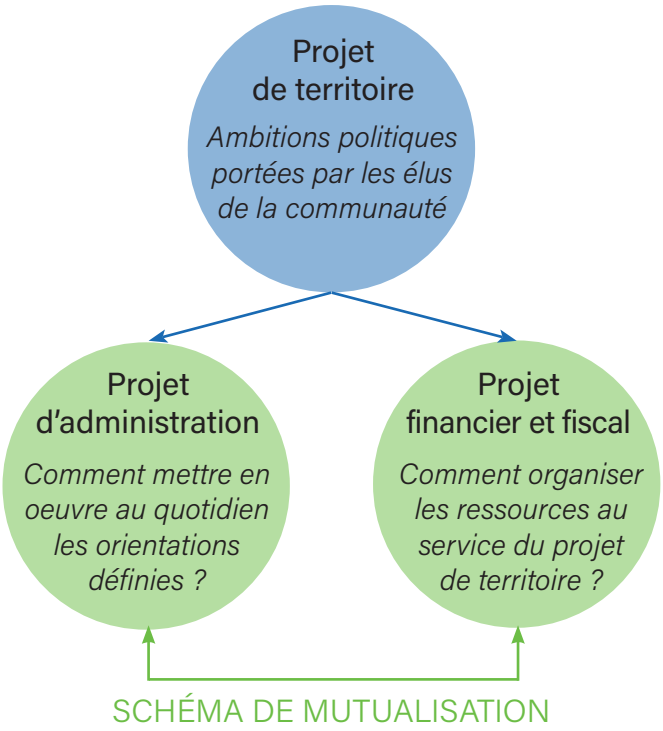

Pour rappel, le Projet de territoire pour la période 2020 – 2026, élaboré de manière participative avec les principaux acteurs du territoire se structure autour de 5 ambitions majeures :

- Garantir le développement économique du territoire et offrir aux entreprises de l'Ernée une capacité à rester compétitives
- Accompagner la reconquête des centres-bourgs autour du triptyque : habitat, activités, espaces publics
- Préserver la qualité du patrimoine naturel en agissant en faveur de la transition écologique
- Promouvoir un territoire de solidarités entre les générations
- Faire de l'Ernée un territoire du vivre-ensemble en accompagnant la dynamique associative, sportive et culturelle.

Afin de mener à bien et dans les meilleurs délais l'élaboration de ce pacte, il a été décidé, après appel d'offres, de retenir le cabinet Grant Thornton pour se faire accompagner.

Les grandes étapes de la construction du pacte financier et fiscal :

ETAT DES LIEUX
Disposer d'une vision claire de la situation financière et fiscale du territoire

→

CONCERTATION
Poser les grands axes et identifier les outils à mobiliser

→

ARBITRER
Définir les scénarii, évaluer leurs impacts et procéder aux arbitrages

Calendrier global prévisionnel de la démarche :

Phase 1
Analyses financières rétrospectives

Phase 2
Prospectives financières à 5 ans

septembre à décembre 2023

Phase 3
Elaboration d'une stratégie financière et fiscale

janvier à juin 2024

Phase 4
Rédaction du Pacte Financier et Fiscal

juillet 2024

Un Atlas de la Biodiversité Communale

© Communauté de communes de l'Ernée

En 2024, La Communauté de communes de l'Ernée lancera un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en partenariat avec le CPIE Mayenne.

Pendant deux ans, le CPIE sera très régulièrement sur le terrain pour inventorier la biodiversité, aussi bien sur le domaine public que privé*, et aller à la rencontre des habitants via des animations. Ces temps de rencontre seront l'occasion pour chacun d'entre nous d'en apprendre plus sur le patrimoine naturel du territoire de l'Ernée, l'occasion également de nous encourager à collecter et transmettre des photographies et observations de la Nature. Un groupe botanique sera également proposé.

La démarche vous intéresse ?
- Faîtes-vous connaître via ce formulaire : www.tinyurl.com/abc-ernee
- ou auprès du CPIE au 02 43 03 79 62 ou contact@cpie-mayenne.org

A l'issue de cet ABC, l'ensemble des acteurs du territoire pourront s'appuyer sur cette étude pour mieux comprendre les enjeux écologiques locaux et adopter des pratiques favorables à la préservation, à la restauration ou au développement de la biodiversité, en intégrant ces enjeux dans nos projets d'aménagements du territoire.

Plus d'informations sur le site de la Communauté de communes de l'Ernée ou celui du CPIE Mayenne.

** cet article vaut information concernant la pénétration potentielle dans votre propriété privée pour réaliser des inventaires naturalistes. Si vous souhaitez vous opposer à cela, vous êtes invités à le faire savoir à votre commune, au CPIE ou à la Communauté de communes.*

VIE MUNICIPALE

Terre de Jeux 2024

Andouillé Terre de jeux 2024 ! Ce dispositif valorise les collectivités territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive.

Ce label permet à chacun de contribuer, à son échelle, à trois grands objectifs :
- La célébration, pour faire vivre à tous les émotions des Jeux ;
- L'héritage, pour changer le quotidien des Français grâce au sport ;
- L'engagement, pour que l'aventure olympique et paralympique profite au plus grand nombre.

Il permet aux collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à plusieurs opportunités jusqu'à 2024.

D'ailleurs, dans le cadre d'Héritage 2024 qui promeut les bienfaits du sport, de la santé, de l'inclusion et de l'éducation, Andouillé a été retenue pour l'implantation d'un équipement sportif de proximité : un terrain de foot à 5. Le conseil départemental et les fédérations ont réparti les équipements sur le territoire mayennais. Le conseil départemental finance son implantation. Il sera installé près du terrain de foot.

A l'occasion des jeux olympiques 2024, l'OM2A envisage un événement en lien avec les jeux paralympiques, démarche déjà commencée avec le parrainage de la salle des sports par le sportif du para-dressage Vladimir Vinchon.

Stand « Terre de Jeux » au Forum des Associations 2023
Avec Sophie LETERTIER - adjointe, Bertrand LEMAITRE - maire et Yannick FAVENNEC - député
© Mairie d'Andouillé

Conseil Municipal

Le conseil municipal a enregistré entre septembre 2022 et mai 2023, les démissions pour raisons personnelles de Monsieur Yohann GOUGEON et de Madame Claudine BRIDIER. Les deux personnes suivantes de la liste majoritaire « Andolléens, construisons ensemble notre avenir », non élues le 15 mars 2020, n'ayant pas souhaité siéger au sein du conseil comme la loi le leur permettait, le conseil municipal fonctionne désormais avec 17 membres.

Mme BRIDIER, démissionnaire, occupait le poste de 4ème adjointe. Le conseil municipal a donc procédé à l'élection d'une nouvelle adjointe lors de sa séance du 11 mai et c'est Madame Sophie LETERRIER qui a été élue. Elle a désormais la charge du secteur associatif et des affaires sociales.

Budget / Finances

La Communauté de communes de l'Ernée a sollicité l'appui d'un cabinet extérieur, Grant Thornton, pour préparer le pacte financier et fiscal avec les 15 communes qui la composent. Cette étude nécessitait un état des lieux pour analyser la situation financière et fiscale des communes et de la CCE.

Nous vous proposons un extrait du rapport du cabinet sur les finances de la commune d'Andouillé :

Une dynamique des dépenses et des recettes qui témoigne d'une maitrise des équilibres financiers

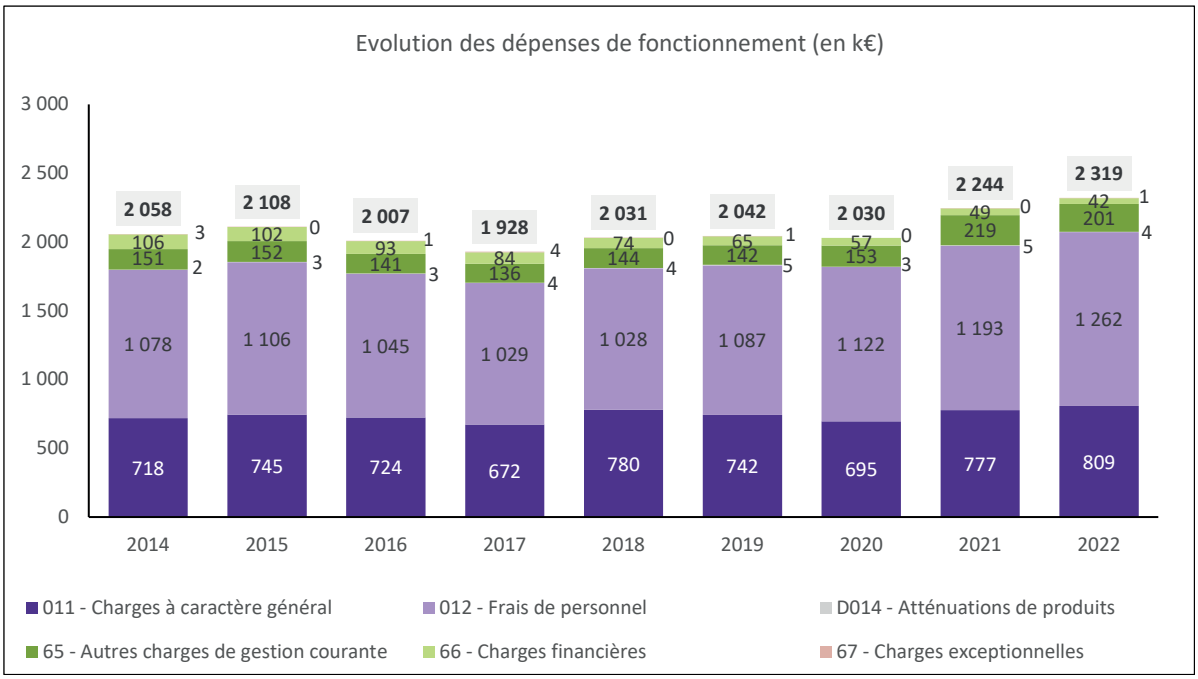

Une très grande stabilité des dépenses jusqu'en 2020…

- La commune a connu entre 2014 et 2020 une période de grande stabilité au niveau des dépenses de fonctionnement et témoigne d'une certaine **prudence financière** (0% d'évolution).
- Les années 2021 et 2022 marquent une **reprise de la dynamique des dépenses** en personnel et en fluides. En 2022, la part des dépenses de personnel est de 55%, ce qui confère à la commune une bonne flexibilité au regard de ses besoins ponctuels.
- L'effet de la hausse des prix des fluides se perçoit déjà sur 2022 **(+35 k€)**.

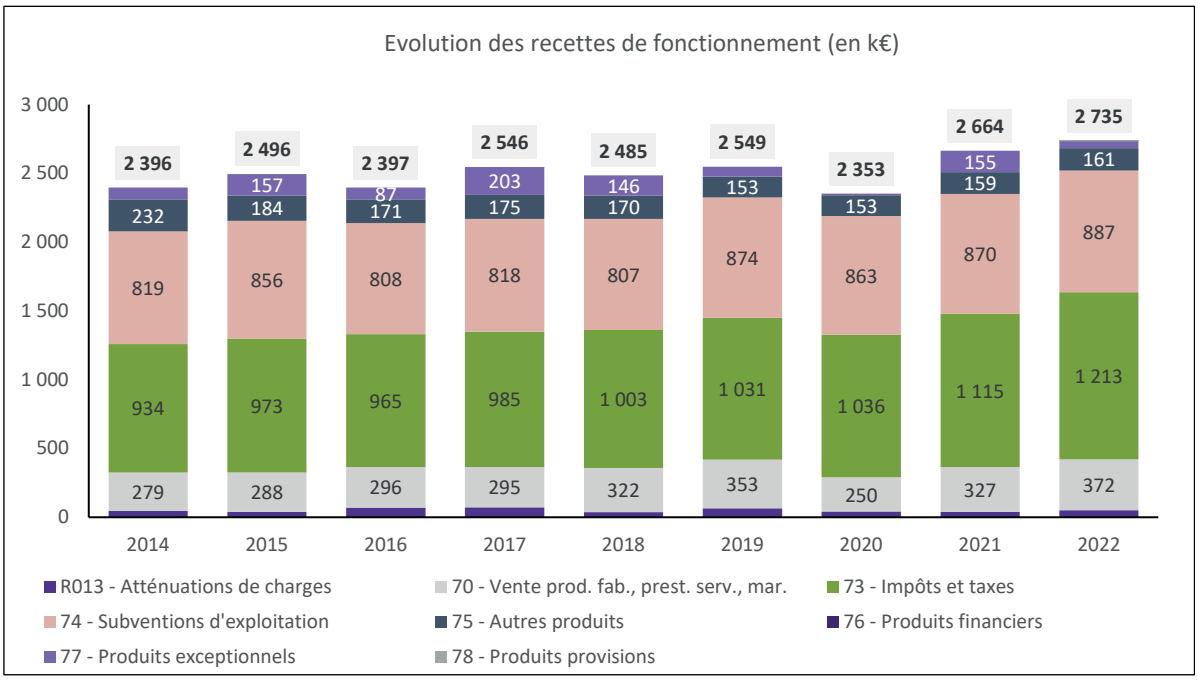

...Qui s'inscrit en cohérence avec la dynamique des recettes

▪ Les produits de fiscalité ont connu une croissance relativement dynamique : **+ 3,3%** par an en moyenne depuis 2014. Cela contribue au global à une croissance des recettes de gestion courante de près de **2%** par an en moyenne.

▪ En parallèle, la commune est bien positionnée au regard des critères de répartition de la DGF (deuxième DGF en €/hab du territoire) et bénéficie toujours d'une dynamique des dotations malgré la diminution des enveloppes nationales jusqu'en 2022. Les redevances périscolaires et d'enseignement ont connu une croissance jusqu'en 2019.

Un désendettement en parallèle d'un investissement plus mesuré

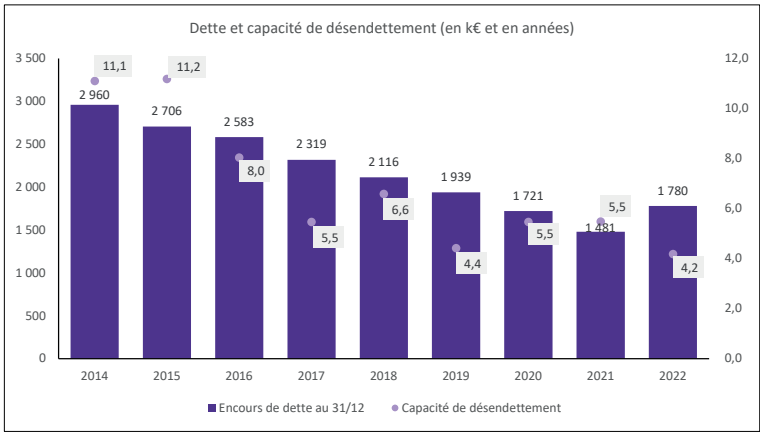

D'une situation contraignante en 2014, la commune est revenue depuis 2019 à des niveaux confortables

▪ En 2014, le capital de dette porté par la commune était de près de 3 M€. Les niveaux d'épargne étaient également plus mesurés. En conséquence, la capacité de désendettement de la commune (11 ans) témoignait d'une **contrainte financière forte.**

▪ Depuis, la commune a poursuivi son désendettement et la consolidation de ses niveaux d'épargne. La commune a pu contracter **un emprunt en 2022 de 565 k€ sans compromettre sa situation financière**.

Investissements en 2023

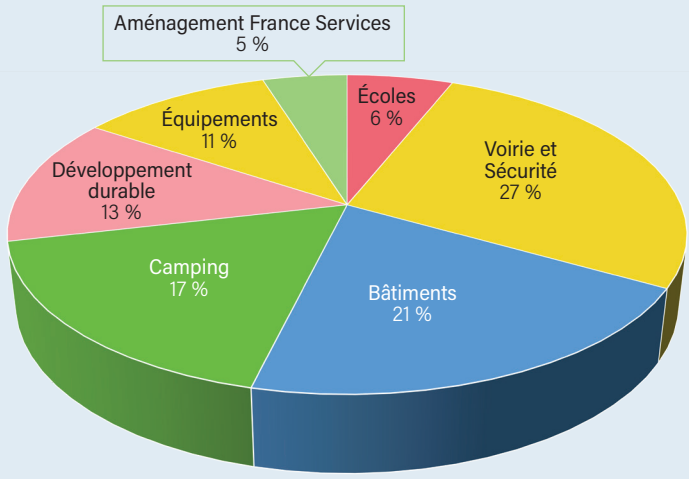

Dans les principaux investissements de cette année 2023 figurent :

- l'aménagement de l'accueil de la mairie (accès PMR, rénovation intérieur et nouveaux mobiliers) lié à l'arrivée de l'Espace France Services,
- des travaux sur nos bâtiments communaux et notamment la toiture des vestiaires du stade de football et la climatisation de la maison des ainés,
- la rénovation progressive des bungalows du camping
- l'entretien régulier de la voirie et des équipements de sécurité (alarmes) dans nos écoles

Travaux / Voirie

Rue de l'Hôtel de Ville

Ce dossier a pris du retard car il convenait d'optimiser son financement. Nous avons obtenu deux subventions (DETR et amendes de police) qui nous accompagneront à la fois pour l'aménagement de la rue de l'Hôtel de Ville, l'élargissement du carrefour Boulevard du Docteur Fortin et la démolition du hangar (ex-garage Gouin). Le montant global de cette opération est de 121 221 € TTC.

- STPO a été retenue pour les aménagements de la rue
- Fouilleul maçonnerie pour les travaux d'élargissement du boulevard du Docteur Fortin (démolition d'une remise et reconstitution d'un mur en pierres).
- En ce qui concerne la démolition du hangar, elle fera l'objet d'un appel d'offres ultérieurement.

Aménagement du carrefour entre la rue de l'Hôtel de Ville et le boulevard du Docteur Fortin - démolition d'un bâtiment pour élargir le carrefour et améliorer la visibilité.

Avant travaux
© Mairie d'Andouillé

Pendant les travaux
© Mairie d'Andouillé

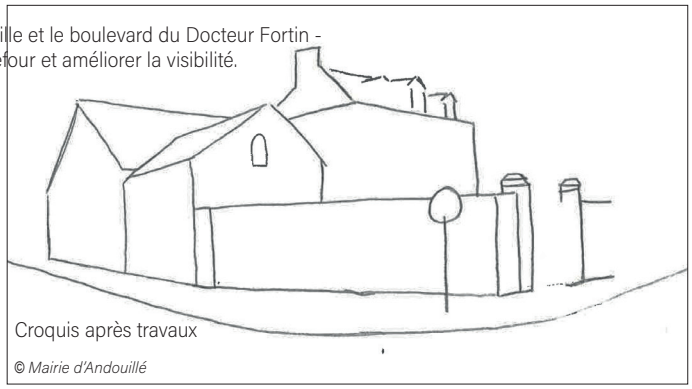
Croquis après travaux
© Mairie d'Andouillé

Création d'un équipement sportif (FOOT 5)

Le Conseil Départemental a décidé de mettre en œuvre un plan de soutien majeur à l'investissement, en matière d'équipements sportifs de proximité, dans le cadre du plan HERITAGE MAYENNE 2024.
L'agence nationale du sport et la fédération française de football ont positionné notre commune pour la construction d'un terrain synthétique de football à 5. L'investissement et la maîtrise d'œuvre sont assurés par le Conseil Départemental. La commune doit seulement fournir l'emprise foncière et établir une convention relative à la gestion de l'équipement.
Après approbation par le conseil municipal et concertation avec les dirigeants de l'ASA, la construction se fera sur le petit terrain d'entraînement dans l'enceinte du stade Constant Jouis.

Pendant les travaux d'aménagement du terrain de foot 5 - novembre 2023

© Mairie d'Andouillé

Sécurisation de la passerelle par Alexis et Pierrick, les agents communaux

© Mairie d'Andouillé

Passerelle de l'Epinay

Depuis quelques années, les piétons nous interpellaient sur la dangerosité de cette passerelle. Courant janvier, les agents du service technique ont maçonné sa partie centrale et sécurisé ce passage très fréquenté des promeneurs.

Les alarmes

Dans la continuité de la remise en état de l'alarme incendie de l'école 1,2,3 Soleil, c'est l'école primaire La Marelle qui a été dotée fin août d'une alarme incendie toute neuve pour permettre un signal audible de tous et en tout point de l'école.

La municipalité a choisi d'utiliser du matériel sans fil pour pouvoir le réutiliser à l'avenir en cas de modification des locaux.

L'alarme incendie de la salle des fêtes, longtemps inopérante a également été remise en état de fonctionnement.

© Mairie d'Andouillé

© Mairie d'Andouillé

Travaux de toiture des vestiaires du foot

La toiture des vestiaires cumule de nombreuses malfaçons. Des fuites importantes provoquent de l'humidité qui endommage l'ensemble du bâtiment. L'entreprise ROBIEUX a été retenue.

Rénovation de l'accueil de la mairie

L'arrivée de France Services au sein de notre mairie nous a incités à repenser totalement l'espace accueil de notre mairie et répondre à un impératif : celui de l'accessibilité des lieux.

Ainsi, un cheminement, un stationnement et une entrée destinés aux personnes à mobilité réduite ont été créés par l'arrière de la mairie. Par ailleurs, l'ensemble du mobilier a été renouvelé pour faciliter l'accueil du public et un espace confidentialité a été aménagé dans l'ancienne salle du conseil municipal.

Les entreprises CAP RENOV et C2M sont intervenues. Les services techniques de la mairie ont pris en charge les travaux d'électricité et de peinture. A noter que la Communauté de communes qui exerce la compétence France Services a pris en charge 50 % de ce coût.

Accès PMR à l'arrière de la Mairie

© Mairie d'Andouillé

Accessibilité

Dans la continuité de l'aménagement de la mairie, la municipalité va mettre en place certaines actions liées à l'accessibilité qui seront réalisables par les agents du service technique. Ainsi ce sont des nez de marches, des bandes podotactiles, des poignées et autres équipements qui seront mis en place dans les mois qui viennent.

Il n'aura échappé à personne la dégradation des marquages routiers au sol. La municipalité est dépendante de la disponibilité des entreprises, mais aussi de la météo pour les remettre en état. Compte tenu de ces difficultés et des tarifs pratiqués, il a été fait le choix d'investir dans une machine de marquage. Cet investissement sera rentabilisé en moins de deux ans et va donner à nos agents techniques l'autonomie nécessaire pour pouvoir entretenir ces marquages.

Cimetière

Un groupe d'élus réfléchit à l'évolution de notre cimetière. Les principaux constats sont l'absence de règlement et l'obligation de disposer d'un ossuaire.

La réflexion portera sur :

- une mise à jour du plan des concessions
- l'entretien au vu de la nouvelle réglementation « zéro phytosanitaire »
- une nouvelle organisation de l'espace déchets

Création d'une mare dans le parc de loisirs

La Communauté de communes et le syndicat de rivières de l'Ernée mènent des actions et accompagnent les collectivités sur tous les sujets ayant lien avec les cours d'eau et les milieux aquatiques.

Avec l'accord du conseil municipal, la création d'une mare a été décidée. Entièrement financée par la CCE qui a bénéficié d'aides à hauteur de 80 % de l'agence de l'eau, du Conseil départemental et de la Région, cette mare entre dans le cadre de la préservation de la biodiversité.

Du fait de la proximité d'un petit ruisseau et situées en zone humide, la faune et la flore y retrouveront naturellement leur place. Ainsi, salamandres, grenouilles, crapauds parmi les roseaux et massettes seront à observer. Des panneaux pédagogiques seront aussi installés pour présenter les enjeux de la biodiversité.

La mare créée au jardin public - parc de loisirs

© Mairie d'Andouillé

Création d'un « Espace Mesures et Services »

Pour un meilleur suivi de nos consommations électriques, Enedis propose à ses clients la création d'un « Espace Mesures et Services ».

Cet espace nous permettra, en toute autonomie, pour chacun de nos points de livraison, de suivre nos consommations journalières, contrôler nos courbes de charges et les puissances maximales atteintes. Une comparaison par rapport à nos puissances souscrites contribuera à réaliser des tableaux de bord.

Cet espace sera un outil informatique important avec l'objectif d'optimiser nos consommations électriques, détecter des anomalies, des utilisations inadéquates de l'éclairage ou du chauffage dans certains bâtiments ou points d'éclairage.

Il sera piloté par le responsable des services techniques.

Travaux / Voirie (suite)

Liaison entre Les Hamardières et Tivoli

Les usagers de Tivoli et des Hamardières ont rencontré les élus municipaux suite à la constatation de vitesses excessives dans ces deux lieux-dits et sur le chemin de la Landes de Crennes. A la suite de cette réunion, il a été décidé de revoir la signalétique. Celle-ci est en cours d'installation. Nous rappelons que le chemin des Hamardières et de Tivoli sont limités à 30 km/h et que le chemin de la Lande de Crennes est une zone de rencontre limitée à 20km/h.

Zone de rencontre aux Hamardières
© Mairie d'Andouillé

Zone de rencontre à Tivoli
© Mairie d'Andouillé

Sécurisation liaison douce de La Convenancière

Sens interdit à La Convenancière
© Mairie d'Andouillé

La municipalité a fait le choix de sécuriser la liaison douce reliant La Convenancière au chemin des Sept Fontaines. Cela permet de rejoindre l'espace sportif Vladimir Vinchon et le collège, en supprimant la cohabitation entre les véhicules motorisés et les piétons ou cyclistes.

Aliénation de chemins ruraux

A la demande de plusieurs propriétaires, une procédure d'aliénation de chemins ruraux a été engagée. Le conseil municipal a validé le prix de vente du m2 et la prise en charge des frais de géomètre qui seront à la charge du demandeur. Une enquête publique obligatoire a été diligentée.

Adressage

Le nouvel adressage est finalisé, un courrier sera envoyé aux habitants concernés. Chacun devra ensuite acheter son numéro attribué et le poser. En ce qui concerne l'identification des lieux-dits, une commande de panneaux est en cours, ils seront posés par nos services techniques.

Rue de Bretagne

Les quelques orages que nous avons subis cet été, nous ont obligés à modifier les bouches d'engouffrement au niveau du plateau surélevé afin d'éviter les inondations des habitations voisines. L'entreprise LATP a été retenue.

Travaux de voirie

Après consultation, l'entreprise Pigeon a été retenue pour les travaux de voirie et de point à temps (PATA). Cela concernera les rues Alain Gerbault et des Acacias, les chemins de la Clerbrie et de la Pigeonnière. Le curage des fossés et les arasements de bermes seront réalisés en fin d'année après une nouvelle consultation.

Modification du stationnement rue Emmanuel Dufour

Afin de sécuriser au mieux les enfants, le car s'arrête désormais en montant la rue devant l'école du Sacré-Cœur et non en descendant. Cela a eu pour effet : la suppression de l'arrêt minute pour les voitures et la création d'un emplacement réservé pour le car.

Rue Emmanuel Dufour après la suppression de l'arrêt minutes
© Mairie d'Andouillé

Développement durable et environnement

Réduction de la consommation d'eau

Cuve de récupération d'eau de pluie enterrée à l'atelier communal
© Mairie d'Andouillé

Des cuves de récupération d'eau de pluie étaient inutilisées et disponibles à l'atelier communal. Les services techniques ont réalisé l'enfouissement de l'une d'entre elles afin de pouvoir utiliser de l'eau de pluie pour le lavage des véhicules et de l'outillage. Cette eau est également utilisée pour l'arrosage des plantes et des fleurs, même si des choix sur des espèces moins gourmandes en eau ont été réalisés pour en réduire le besoin.

Espaces verts, fleurissement, arbres

Face aux restrictions d'eau de plus en plus fréquentes, la municipalité se doit de prendre en compte cette problématique et de l'anticiper. Les parterres de la commune et les jardinières, dont les plantes demandaient un arrosage quotidien, ont été remplacés par des espèces persistantes qui ne nécessitent pas une replantation tous les ans et moins consommatrices d'eau.

Parterre rue de Bretagne
© Mairie d'Andouillé

Parterre parking de l'école maternelle
© Mairie d'Andouillé

Maîtrise des coûts liés à la consommation d'énergie

Le coût de l'énergie occupe une part non négligeable dans le budget de fonctionnement de la commune et les augmentations exponentielles de ces derniers mois ont un impact considérable sur nos charges. Notre adhésion au groupement d'achat de Territoire d'Energie Mayenne (TE53) a toutefois permis à la municipalité d'amortir la hausse du coût de l'électricité, par la constitution d'un groupement d'achat.

En parallèle, afin d'anticiper cette hausse, la municipalité a fait le choix de rendre inopérant le chauffage dans certains lieux communs ou d'en bloquer le réglage.

Nous remercions les utilisateurs de ces lieux qui ont fourni des efforts pour pouvoir réaliser ces économies d'énergie : en acceptant d'enfiler un pull ou encore en supportant une température réduite de quelques degrés dans des vestiaires.

La municipalité continue sa réflexion à la mise en place d'éléments techniques permettant de maîtriser sa consommation d'énergie, en maintenant un confort acceptable pour les utilisateurs.

Des investissements conséquents seront inévitablement nécessaires dans nos bâtiments communaux, mais des gestes simples au quotidien permettent déjà de nous engager dans cet objectif de maîtrise.

Patrimoine arboricole de la commune

© Mairie d'Andouillé
Chênes plantés à la station d'épuration

L'office national des forêts a réalisé le troisième audit sur les arbres présents en zone urbaine. Certains arbres ont nécessité un entretien parfois sévère.

3 arbres plantés en 2021 n'ont pas survécu et seront remplacés.

18 arbres supplémentaires seront replantés durant l'hiver 2023-2024 pour compenser les abattages ou les arbres morts.

Carrés de jardin du presbytère transmis à l'association « La Caravane »

Jardins partagés
© Mairie d'Andouillé

Les carrés du jardin du presbytère nécessitent beaucoup d'heures d'entretien afin d'être maintenus en bon état. De plus, l'arrêt programmé de l'utilisation de produits phytosanitaires sur l'ensemble de la commune n'a fait qu'augmenter ce temps à passer.

La municipalité a donc répondu positivement à la demande de l'association « La Caravane » pour une mise à disposition de ces carrés. Une convention a été signée entre les deux parties pour définir l'utilisation et les responsabilités de chacun dans cet espace public accessible à tous.

Nous constatons aussi que les jardins du presbytère sont souvent le lieu d'incivilités, (déchets au sol, poubelle renversée…), nous comptons sur la vigilance de tous pour que ce lieu soit respecté.

Déchetterie, points de collecte

Conteneur zone d'Archer
© Mairie d'Andouillé

Initialement installés sur une parcelle de la Communauté de communes, les conteneurs semi-enterrés de la ZA d'Archer ont dû être déplacés à la suite de la vente d'une parcelle. Après plusieurs rencontres et échanges avec les riverains, ils ont été implantés au fond de la place de la ZA d'Archer.

Depuis le 01/09/2023, Alexandre MARCHAND, à la suite du départ en retraite de Didier RENAULT, est le nouvel agent en charge de la déchetterie.

Tous ensemble, réservons-lui le meilleur accueil en respectant par exemple : les consignes de tri et l'interdiction de toute récupération.

Des ateliers flash pour prévoir l'avenir des équipements municipaux

Depuis le début du mandat, les élus municipaux s'interrogent sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux et plus particulièrement celui de l'école primaire La Marelle, construit il y a 40 ans.

Après avoir étudié des solutions immédiates de remplacement de chauffage et de changement des huisseries, c'est finalement un audit énergétique global qui a été réalisé en février 2023. Le résultat de cet audit a été présenté au conseil municipal, aux enseignants et aux représentants des parents d'élèves. Il est sans appel : les travaux nécessaires atteignent plus de 500 000 €.

L'école La Marelle
© Mairie d'Andouillé

Ce bâtiment fait plus de 1000 m2. Il est directement concerné par un décret gouvernemental appelé « décret tertiaire » (décret du 23/07/2019) relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments à usage tertiaire. Ainsi des économies d'énergie de 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050 devront être réalisées sur ce type de bâtiment.

Des subventions accompagneront ce type de rénovation. Cependant, l'ampleur des travaux à réaliser nécessite de bien réfléchir sur le bon projet à mener.

Pour cela, la municipalité a décidé de se faire accompagner et bénéficier ainsi d'une aide pour établir un plan-guide, traiter en cohérence les différentes problématiques (optimisation des espaces, recomposition spatiale et confort d'utilisation).

Visite des bâtiments communaux
© Mairie d'Andouillé

© Mairie d'Andouillé

Une réflexion sera menée sur un projet global qui pourrait aboutir à un éventuel regroupement des écoles maternelle et élémentaire, de la cantine et la construction d'un espace de motricité.

Premiers échanges lors des ateliers
© Mairie d'Andouillé

Les enjeux de ce regroupement devront bien évidemment intégrer les coûts ou économies de fonctionnement liées aux bâtiments et aux personnels.

Ce regroupement devra aussi anticiper les incidences en termes de mobilité des élèves et des habitants et les aménagements à prévoir.

Enfin, une réflexion environnementale devra être conduite en prenant en compte le verdissement urbain, la végétalisation des cours d'écoles, les stationnements ou encore les circulations du centre-bourg et les mobilités douces.

Ce vaste projet a amené la municipalité à postuler à un accompagnement de l'Etat. Ainsi, via la DGALN (Direction Générale de l'Aménagement du Logement et de la Nature), la municipalité a été retenue pour une prise en charge financière de l'étude.

Des ateliers (dits Ateliers flash) ont été menés par le cabinet d'études « Ville-ouverte » (cabinet retenu par les services de l'Etat) et ont procédé à une large consultation des publics concernés par ce projet (professeurs, parents d'élèves, personnels municipaux, habitants et élus).

C'est une phase importante qui nous permettra d'établir une feuille de route, un cahier des charges pour un aménagement, une esquisse de projet et bien évidemment un plan de financement.

Tableau des idées
© Mairie d'Andouillé

École Sacré Cœur

© Mairie d'Andouillé

De la gauche vers la droite : Mme Brilhault enseignante en maternelle, Mme Tessier AESH, Mme Morainvillers ASEM, Mme Janvier enseignante en CE1 CE2, Mme Morel ASEM, Mme Forgin enseignante en CM1 CM2, Mme Gandais enseignante en CP CE1, Mme Derenne enseignante en maternelle et Mme Bouvier enseignante en maternelle et chef d'établissement. Mme Giraud, enseignante en CP CE1, était absente le jour de la photo.

Les effectifs sont de 50 élèves en maternelle et 74 élèves en élémentaire d'Andouillé, soit 124 élèves au total.

Classe de neige
© École Sacré Cœur

L'année scolaire 2022/2023 a été riche en sorties scolaires. Les élèves de PS, MS sont allés à Saint Malo visiter l'aquarium et partager un moment en bord de mer. Les GS, CP, et CE1 sont partis en classe de mer à Plounéour Trez dans le Finistère et les CE2, CM1 et CM2 ont skié à Arâches la Frasse en Haute Savoie.

Cette nouvelle année sera marquée par un projet artistique en lien avec le vivre ensemble. Pour débuter ce projet, toute l'école se rendra à Cossé le Vivien découvrir le musée de Robert Tatin. Ensuite, avec la participation de l'atelier Chalot, une réalisation commune sera produite au sein de l'école.

Classe dehors
© École Sacré Cœur

La classe dehors continue cette année. Trois groupes sortiront régulièrement pour réaliser des apprentissages au parc de la Daumerie. Les élèves, durant ces moments, travailleront aussi bien le langage, que les mathématiques, la découverte du monde, les arts ou la motricité.

Comme chaque année, les élèves iront sur une période à la piscine, ils écouteront et choisiront des histoires à la bibliothèque et participeront à un spectacle proposé par la Communauté de communes.

École 123 Soleil

© Mairie d'Andouillé

De gauche à droite : Pauline Chedmail enseignante TPS-PS-MS, Marie Huet enseignante GS, Delphine Le Mée ATSEM TPS-PS-MS, Emelyne Planchais enseignante TPS-PS-MS, Valérie Lefeuvre ATSEM TPS-PS-MS, et Leïla Calton ATSEM GS

Leïla Calton est venue rejoindre l'équipe des ATSEM à l'école 123 Soleil, en remplacement du congé maladie de Virginie Viel. 53 élèves sont scolarisés à la rentrée (5 TPS sont arrivés en janvier).

Terra Botanica
© École 123 Soleil

2 grands thèmes seront travaillés cette année scolaire : les jeux Olympiques de Paris 2024 et le tour du Monde. L'école a reçu le label génération 2024 : des rencontres sportives et des temps forts autour du sport seront organisés tout au long de l'année scolaire en partenariat avec l'USEP. Les élèves de moyenne et grande section se rendront à la piscine en mai et juin.

à la Ferme de la Gasselinais à Ernée
© École 123 Soleil

Les classes découvriront d'autres pays à travers des lectures, des recettes, des jeux d'ailleurs. Un partage entre les classes leur permettra d'élargir leurs connaissances.
L'ouverture culturelle sera aussi enrichie grâce à la participation à l'exposition régionale d'art à Ernée en novembre et à des sorties (au cinéma à Ernée et au spectacle «Papiers dansés»). La fréquentation régulière de la bibliothèque de l'école et de la médiathèque d'Andouillé permet aux enfants de développer leur goût pour la lecture.

École La Marelle

© Mairie d'Andouillé

De la gauche vers la droite : Valérie Sablé, 24 élèves en CE1-CE2, Laëtitia Hérault, 22 élèves CP-CE1, Magali Bordin, 26 élèves en CM1-CM2, Aurélie Fourel, directrice, 22 élèves en CP-CE1, Elodie Grandin, en remplacement de M. Henry les lundi et mardi et de Mme Fourel le jeudi, Franck Henry, 26 élèves en CM1. L'AESH des CM1-CM2 absente le jour de la photo. Les effectifs sont de 120 élèves au total.

L'aboutissement du projet de l'année scolaire 2022-2023 était le vernissage de l'exposition des peintures réalisées par les enfants, en collaboration avec l'artiste Mlle Fifi. Ce projet a permis d'embellir l'entrée de l'école et lui donner une nouvelle identité.

Inauguration de Mlle Fifi
© Mairie d'Andouillé

Le grand projet cette année scolaire sera le P'tit tour de la flamme : en 2024, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques. Dans ce cadre, l'équipe EPS et l'USEP 53 proposent de participer, en mai-juin 2024, au projet : « A vélo vers les jeux », point d'orgue du dispositif Savoir Rouler à Vélo, pour les écoles mayennaises. A travers toutes les communautés de communes, les élèves de CM1/CM2 sont invités à participer au relais des fanions.

Les écoles publiques de 29 communes-étapes (labellisées génération 2024 et/ou se trouvant sur un territoire « Terre de Jeux ») ont été déterminées. La transmission de fanions entre les écoles prendra la forme d'une courte cérémonie.
Toutes les classes de CM des écoles publiques mayennaises sont invitées à rejoindre à vélo, l'une des villes étapes. En amont de leur déplacement, les élèves confectionneront le fanion de leur école et le transmettront à leur arrivée. A l'issue des étapes, tous les fanions rassemblés seront exposés à l'Espace Mayenne.
L'école La Marelle sera école-étape le 25 juin et accueillera des élèves en provenance de La Baconnière. Le 27 juin, le départ sera donné d'Andouillé pour rejoindre Changé.

Inauguration de Mlle Fifi
© Mairie d'Andouillé

Autres projets sportifs : piscine, kinball (CP au CE2) et tchoukball pour les CM, endurance dans le cadre du partenariat avec l'USEP.
Les enfants participeront également aux spectacles proposés par la saison culturelle de l'Ernée, à des séances au cinéma, au marché de Noël de l'APE et à une opération « Nettoyons la nature ».

Ils bénéficieront aussi de diverses interventions à l'école :
- par le Bassin de l'Ernée sur la préservation des cours d'eau,
- par un musicien dumiste autour d'un projet,
- dans le cadre de « Lire et faire lire » des bénévoles et retraités, viennent offrir aux élèves des lectures d'albums, de textes, de courts romans, une heure par semaine. Ce sont des moments de lecture plaisir pour donner aux élèves le goût de lire, l'envie d'aller à la bibliothèque.

Une classe découverte pour les CE2 et CM1 est envisagée.

Permis piéton

La classe de CE2 de Valérie Sablé, avec le gendarme Édouard Puisset de la gendarmerie d'Andouillé et le maire Bertrand Lemaître, à l'école publique, pour la remise des permis piéton.

© École La Marelle

Le permis piéton se déroule en plusieurs étapes. L'adjudant-chef Jocelyn Merdrignac, commandant de la gendarmerie d'Andouillé, est venu en classe présenter le permis piéton et a présenté les aspects théoriques pour rester en sécurité. La pratique est mise en place toute l'année au cours des déplacements vers le stade et la bibliothèque.

Restructuration du service restauration

Livraison des repas par la cuisine centrale du collège :

La mise en place des nouvelles conventions de coopération public-public pour la fourniture de repas entre le Département, les collèges et les communes est effective depuis le 1er septembre 2023. Elles annulent donc et remplacent toutes les conventions antérieures. Le Conseil Départemental s'est prononcé favorablement sur les termes de la nouvelle convention pour la fourniture de repas avec 11 communes pour leurs écoles primaires publiques ou privées.

Selon le nombre de repas fournis par le collège aux élèves déjeunant à la Daumerie, la mairie doit donc mettre à disposition des agents municipaux au collège, 35 heures par semaine. L'organisation a donc été revue : Anita Bouvet, Stéphanie Piaulet et Eliane Hamdaoui participent donc toutes les trois à la confection des repas au collège.

Livraison de nouvelles chaises :

Lors de la rentrée, les élèves ont eu le plaisir de découvrir de nouvelles chaises à la cantine. En effet, afin de préserver la santé et la sécurité des agents communaux dans leur travail, le conseil municipal a décidé d'investir dans des chaises plus ergonomiques et plus légères.

Restaurant scolaire

© Mairie d'Andouillé

© Mairie d'Andouillé

Maison Des Jeunes - MDJ

Baby-foot humain

© ALSH

Découverte de l'escalade

© ALSH

La Maison des Jeunes a accueilli de plus en plus d'enfants lors de l'accueil libre des mercredis, et une moyenne de 30 jeunes par jour lors des vacances scolaires.

Nouveauté de l'année 2022-2023 : la mise en place de la passerelle. Celle-ci a pour but de permettre aux CM2 de découvrir la MDJ avant leur entrée en 6ème. De plus, les activités des mercredis ont été remplacées par de l'accueil libre afin de répondre aux besoins et demandes des jeunes et familles. L'équipe pédagogique a proposé différentes thématiques « Jeux en folie », « A la conquête de la MDJ » et pour l'été 2023 « La MDJ se la coule douce ».

D'autres activités ont été proposées : création d'une fresque sur le thème des jeux vidéo, ateliers cuisine, ateliers brico/déco, rencontres au village des aînés et également quelques sorties : karting, escalade, accrobranche et tyrolienne, Planétarium de Rennes …
Une augmentation de 29 % de la fréquentation a été constatée pour les activités de l'été. Un camp à Brûlon « Sol & Farniente » a été proposé. Diverses activités sportives et de détente ont été organisées : Mountain Board, paddle, tir à l'arc, escalade… Au total, 23 jeunes ont été présents lors de cette semaine, soit une augmentation de 83 % par rapport à l'année 2022.

Chantier Argent de Poche : deux chantiers ont été organisés avec les jeunes Andolléens. Ils se sont déroulés pendant trois jours en avril et trois jours en été. Les jeunes volontaires ont pu participer à l'entretien des espaces verts de la commune lors de ces chantiers.

Au village des aînés

© ALSH

ALSH

L'équipe du centre : Stéphanie, Anita, Margot, Yvette, Damien, Antonio, Eliane, Sabrina, Nathalie, Elise, Sandra, Johanna.
© ALSH

L'équipe en folie !
© ALSH

Photo de groupe avec la Mascotte du centre
© ALSH

Visite de l'aquarium de St Malo
© ALSH

Camp ados
© ALSH

L'ALSH de la Daumerie a accueilli en moyenne 74 enfants lors des mercredis et une moyenne de 50 enfants par jour lors des vacances scolaires.
L'équipe pédagogique a proposé différentes thématiques « Il était une fois l'homme » « Loisirs & Passions » « On the road » « Grande folies & folies douces » « Retour vers le passé » …

Les activités et sorties ont donc été pensées et animées afin de répondre aux différents objectifs du PEDT (Projet Educatif Du Territoire) et aux objectifs du projet pédagogique de la structure.
Les enfants ont donc pu participer à cette occasion à des rencontres intergénérationnelles avec le VDA (Village Des Aînés), à des sorties culturelles : Château de Mayenne, Aligator Bay, visite vétérinaire, sortie aquarium et plage…
Des sorties davantage pédagogiques et culturelles ont été proposées cette année, notamment pour l'été 2023.

Trois camps ont pu être organisés cet été à la Base de Loisirs de Brûlon, au total 45 enfants sont partis en séjour avec différentes thématiques : le jeu, la coopération, la découverte, le bien-être des animaux et la découverte de disciplines sportives.

Vélo-rail avec le VDA
© ALSH

Découvertes de différentes disciplines sportives : tir à l'arc
© ALSH

Découvertes de différentes disciplines sportives : escalade
© ALSH

Découvertes de différentes disciplines sportives : big foot

Jeux au village des Aînés
© ALSH

Découverte d'une clinique vétérinaire
© ALSH

Organisation ALSH

L'équipe pédagogique s'est rencontrée le 2 septembre afin d'organiser la nouvelle année scolaire. Un nouveau visage fait son apparition dans l'équipe, celui d'Antonio BACQUEVILLE qui vient remplacer Manon BLANCHET.

Margot BOUVET, la responsable du service Enfance-jeunesse nous a également dit au revoir fin septembre, elle nous a quittés pour une nouvelle opportunité en Bretagne. Arrivée il y a 2 ans, elle avait d'abord assuré un remplacement en congé maternité, puis le poste de responsable lui avait été confié il y a un an. Nous la remercions pour son professionnalisme et son dynamisme, et tout ce qu'elle a apporté à notre commune.

Temps méridiens : Pour cette nouvelle année, l'équipe pédagogique propose des temps d'animation lors des temps méridiens. En binôme, les animateurs proposent chaque midi des jeux collectifs aux enfants. Cela permet de réduire considérablement les éventuels conflits sur ce temps sur la cour. En 2023, une moyenne de 240 enfants présents a été constatée.

ALSH mercredi : Les habituelles plaquettes ont été supprimées. L'équipe pédagogique travaille à présent sur des projets par période. Seuls les temps forts de celles-ci seront communiqués aux familles. Cela permet à l'équipe d'avoir une souplesse pour la préparation des activités, mais également de permettre aux enfants de participer davantage à l'élaboration du planning.

Nouvelle principale du Collège

Catherine Beuzit
© Collège

La nouvelle principale, Catherine Beuzit, a fait sa rentrée au Collège des 7 Fontaines. Elle arrive du Maine-et-Loire. Le programme phare de l'année sera la lutte contre le harcèlement.

Catherine Beuzit croit à l'autonomie, l'engagement et l'ambition des collégiens. L'école est là pour faire d'eux des citoyens. Des activités ont lieu sur la pause méridienne dont le quart d'heure lecture pour tous, élèves et personnels.
L'effectif est de 365 collégiens. Il y a quatre classes par niveau sauf pour les 6ème qui seront répartis en trois classes de 25 élèves.

Les élèves sont 100 en 5ème, 103 en 4ème et 87 en 3ème.

Conseil Municipal des Enfants

En réunion du conseil municipal des enfants
© Mairie d'Andouillé

Sur l'année scolaire 2022-2023, les élèves du CME ont travaillé sur le bien-manger et la limitation du gaspillage alimentaire, avec Tipaul Auffray et l'adjointe Marianne Monnier.

C'est dans ce cadre qu'ils sont allés visiter la cuisine centrale du collège.

Les élus du CME, en CM1 et CM2, étaient motivés par la découverte du collège, du self et de la salle de restauration. Ils ont rencontré l'équipe, et ont découvert les règles d'hygiène à respecter en cuisine, l'élaboration des menus, le transport des aliments de la cuisine centrale à la Daumerie. Ils ont vu l'importance du tri et à l'issue de cette visite, ils ont enregistré des podcasts pour leurs camarades.

Pour terminer l'année, une visite de l'entreprise Séché a eu lieu le 5 juillet, pendant laquelle les enfants ont découvert le site de tri. Sous une forme ludique, ils ont appris les gestes du bien-trier et découvert par exemple que le recyclage de 670 canettes permet de fabriquer un vélo.

© Mairie d'Andouillé

Confection et distribution
de chocolats
au Village des Aînés

© Mairie d'Andouillé

Projet micro-crèche

Le terrain prévu pour l'installation d'une micro-crèche, face à la Daumerie, va être vendu en début d'année à la société Oxalis, spécialisée dans la construction de micro-crèches.

La société "Les P'tits Babadins" aura la direction de la micro-crèche et accueillera 12 à 14 berceaux. Les travaux devraient débuter fin 2024 et l'ouverture pourrait avoir lieu en septembre 2025.
C'est un projet que l'équipe municipale espérait depuis quelques années, vu le manque et la baisse du nombre d'assistants maternels sur la commune.

Village des Aînés

Plusieurs actions sont menées auprès des aînés de la commune tout au long de l'année :

▪ Du lundi au vendredi, Myriam livre des repas au domicile des personnes demandeuses. Cette année, 8258 repas ont été livrés chez 35 bénéficiaires : une bouffée d'air pour le maintien à domicile de nos aînés.

▪ Vendredi 3 mars : visite du Ministre des Solidarités Jean-Christophe Combe en Mayenne

Visite du Ministre des Solidarités : Jean-Christophe COMBE
© Mairie d'Andouillé

▪ Nombreuses rencontres avec les enfants de la commune :
- Matinée avec les 0-3 ans dans le cadre du Festival Croq' les mots marmots
- Jeux de société, couture avec les enfants du centre de loisirs
- Pique-nique et vélo-rail avec les ados de la Maison des Jeunes

Vélo-rail avec la maison des jeunes
© Mairie d'Andouillé

▪ Rencontres hebdomadaires avec les jeunes de l'ITEP

▪ Barbecue des familles (repas et musique) en juillet

Barbecue des familles
© Mairie d'Andouillé

▪ Participation de 3 habitants pour la création du spectacle Dale Recuerdos (avec la saison culturelle de l'Ernée) ou comment évoquer ses souvenirs sur scène

▪ Plusieurs sorties : parcs animaliers, ateliers Saint James, Hippodrome de Laval, fouilles archéologiques, cinéma, spectacles, bowling…

▪ Confection de coussins pour les chaises de la Maison des aînés (atelier couture)

▪ Réalisation de la décoration de tables pour le repas des Aînés organisé par le CCAS.

Parc animalier
© Mairie d'Andouille

© Mairie d'Andouillé

Repas de Noël au village des Aînés

Le mardi 19 décembre 2023, c'était le repas de Noël au village des Aînés ! Celui-ci a été préparé par les aînés et servi par Michèle, Brigitte, Louis et Enora. Pour cette occation, le repas a été animé par Myriam à l'accordéon et Eric à la guitare.

Activité physique pour les aînés

© Mairie d'Andouillé

© Mairie d'Andouillé

Un atelier gym pour les personnes âgées de plus de 60 ans existe à Andouillé depuis 2021.

Il vise à répondre à la prévention et à la lutte contre la perte d'autonomie et devient facilitateur des gestes quotidiens.
Jusqu'alors, il était plutôt proposé aux habitants du village des aînés. Depuis octobre 2023, il est ouvert à tous les habitants andolléens dans la limite d'une quinzaine de personnes.

L'atelier a lieu tous les lundis de 14h30 à 15h30 à la salle polyvalente.
L'intervenante est Carine Orlando de l'association pour l'Education Physique et la Gymnastique Volontaire (EPGV).

L'animatrice du service accompagnement du village des aînés propose le transport domicile-salle polyvalente à ceux qui le souhaitent.
Enfin, un temps convivial est offert à la fin de chaque séance pour tisser un lien social entre les participants.

Banque alimentaire

© image libre de droit

Comme chaque année, le dernier week-end de novembre a lieu la Collecte Nationale de la Banque Alimentaire.

C'est un rendez-vous solidaire où des bénévoles revêtent le gilet orange afin de faire appel aux dons de nourriture ou de produits d'hygiène pour soutenir les personnes en situation de précarité.

Malheureusement, il est observé depuis plusieurs années une hausse croissante et régulière de la demande d'aide alimentaire. Merci aux bénévoles pour leur mobilisation et surtout merci à tous les donateurs.

CCAS

Suite au départ de Claudine BRIDIER et à l'élection de la nouvelle adjointe au maire, Sophie LETERRIER, en charge du CCAS, une élue du conseil municipal a nouvellement intégré le CCAS. Il s'agit de Rachel FOUQUET.

Pour rappel, le CCAS est dirigé par un conseil d'administration composé de 13 membres pour Andouillé. Le maire est le président du CCAS, 6 membres sont élus au sein du conseil municipal et 6 membres issus de la société civile sont désignés par le président du CCAS.

Le CCAS est chargé de l'aide sociale des communes. Il a pour mission d'animer une action générale de prévention et de développement social au sein de la commune, de lutter contre l'exclusion, de favoriser l'intégration sociale, le soutien au logement et à l'hébergement, et également d'accompagner la perte d'autonomie.

C'est un établissement public, ayant donc son propre budget. Il supporte financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune, comme par exemple les distributions alimentaires, les secours d'urgence ou le repas du CCAS.

Confection des décorations pour le repas du CCAS
© Mairie d'Andouillé

Repas 2023 du CCAS

Remise des prix
© Mairie d'Andouillé

Dimanche 3 décembre, plus de 200 convives ont été accueillies par Monsieur le Maire et ont pris place autour des tables dressées dans la salle des fêtes pour le traditionnel repas du CCAS, temps fort de l'année.

Les habitués ont savouré ce moment de convivialité et de partage pour retrouver voisins, amis, copains, ou bien simplement faire connaissance. Les nouveaux arrivants de 70 ans ont apprécié ce temps de rencontre autour d'un repas, préparé par notre traiteur local S. Pichereau, et d'un après-midi dansant, animé par Samy et Toff. Chacun a pu également entonner une chanson ou dire un poème.

La salle était décorée par Myriam, animatrice au village des aînés, par des habitants du village des aînés, par des aînés d'Andouillé ainsi que par les Amis des Écoles publiques.
Le repas était préparé et fourni par les commerçants et artisans d'Andouillé, nous les remercions pour la qualité de leurs produits. Le service a été assuré par les élus et leurs familles.

Sophie LETERRIER et Bertrand LEMAITRE
© Mairie d'Andouillé

L'équipe de S. PICHEREAU
© Mairie d'Andouillé

© Mairie d'Andouillé

© Mairie d'Andouillé

© Mairie d'Andouillé

Soirée animée par Samy et Toff
© Mairie d'Andouillé

Décoration de table
© Mairie d'Andouillé

Premier centenaire au Village des Ainés

Henri Deslandes entouré de sa famille et de Monsieur le Maire
© Mairie d'Andouillé

Vendredi 13 janvier 2023, tous les résidents du village des aînés étaient réunis autour de Monsieur Henri Deslandes pour fêter avec sa famille, ses 100 ans. Monsieur Deslandes est arrivé au village des aînés en 2018 dès l'ouverture du village. Auparavant, il exerçait avec son épouse le métier d'agriculteur à la ferme de la Corbinière sur la commune d'Andouillé.
Après un début de retraite dans la maison de la ferme, il décide avec son épouse d'intégrer le village des aînés pour être plus près de ses enfants et profiter de la proximité des services et de la sécurité qu'offre le village des aînés.
Père de trois enfants, Henri, Gérard et Odile (Henri a été pendant 21 ans le président du club de pétanque d'Andouillé), il coule des jours heureux avec son épouse Yvonne. Ils ont fêté leurs 70 ans de mariage en septembre dernier.

Le marché hebdomadaire change de place

Le marché installé sur la place des Combattants

© Mairie d'Andouillé

© Mairie d'Andouillé

Le plan Vigipirate contraint désormais les communes à sécuriser les sorties de cérémonies qui génèrent des regroupements de personnes. La place de l'église n'était donc plus adaptée pour accueillir du stationnement et par conséquence, le marché hebdomadaire du jeudi.

Ainsi, la place de l'église a été neutralisée et interdite au stationnement pour sa grande partie. Le marché a donc élu domicile sur le parking des combattants. Depuis sa mise en place, les retours, qu'ils soient côté commerçants ou clients sont plutôt positifs.

En effet, la nouvelle organisation du marché sur cette place offre une meilleure sécurisation pour tout le monde, lui donne plus de volume et plus de convivialité.

Reste sans doute à lui donner plus de visibilité, des nouveaux panneaux ont été apposés, mais c'est surtout le bouche à oreille qui le fera mieux connaître.

Alors parlez-en autour de vous et rendez-vous au marché !!

De nouveaux artisans dans le bâtiment de l'entreprise CREA JULIA SASU, zone artisanale d'Archer

Le tout nouveau bâtiment de CREA JULIA SASU

© Mairie d'Andouillé

La CREA JULIA SASU a construit un bâtiment de 900 m², zone d'Archer près de la pépinière d'entreprise de la commune. Ce bâtiment entièrement couvert de panneaux photovoltaïques produira de l'électricité, et favorisera aussi les économies d'énergie des futurs locataires.

Une borne de recharge rapide pour véhicules électriques accessible à tous a été installée.

Sur les 4 cellules de 200m² comprenant atelier, bureau, vestiaires et sanitaires qui ont été construites, celles-ci sont déjà occupées ou réservées :

- Eunice JULIA, assistante administrative indépendante y aura son propre bureau
- L'entreprise « Carreau Fenêtre » de Jordan MAURICE et Mickaël GRILLET y installera son atelier
- L'entreprise « 2ème Vie » de Olivier RONDOUIN va également bientôt s'y installer (vente aux particuliers et professionnels d'équipements, matériels et fournitures neufs ou reconditionnés)
- Une entreprise d'aménagement de véhicules professionnels a aussi réservé sa cellule

© Mairie d'Andouillé

Borne pour véhicules électriques

© Mairie d'Andouillé

Un nouveau crêpier et galetier sur le marché tous les jeudis

© Mairie d'Andouillé

Très attendu par tous, un nouveau galetier-crêpier est de nouveau présent sur le marché tous les jeudis matin.

M. Mathieu PAILLARD vous propose sandwiches, galettes, galettes-saucisses et crêpes…

Bienvenue à lui et bon appétit !!

Plastima

Le 6 avril dernier, la société Plastima composites a été placée définitivement en liquidation judiciaire entraînant de ce fait le licenciement de 77 personnes. Afin d'aider au reclassement d'un maximum de ces salariés, le Medef a organisé un job-dating le 28 avril dans la salle des fêtes prêtée par la mairie où une soixantaine d'entreprises ont répondu présentes.

La Communauté de communes de l'Ernée, propriétaire des bâtiments, étudie avec attention les propositions formulées par les différents porteurs de projet intéressés.

Damien Leblanc – LEBLANC Travaux Bois

Installé à Andouillé depuis le 08 novembre 2022, l'entreprise LEBLANC Travaux Bois propose des solutions adaptées aux particuliers et professionnels pour la réalisation de vos travaux forestiers de fendage, billonnage, élagage, abattage des arbres, dessouchage mécanique et rognage des souches.

La société propose également à la vente du bois de chauffage et un service de location de matériels de BTP.

« Après avoir travaillé 15 ans dans le secteur industriel comme technicien pour l'automatisation des machines, j'ai décidé de me recentrer sur des valeurs transmises par mon père qui était un bûcheron passionné par son métier. La nature, la forêt, les arbres et la satisfaction du travail bien fait. Aujourd'hui je propose mes services de bûcheronnage aux particuliers et professionnels. Je dispose également d'une mini pelle équipée de divers accessoires pour le fendage du bois, le billonnage et le rognage des souches d'arbres »

Damien LEBLANC, créateur de l'entreprise est un passionné qui a grandi dans le monde du bûcheronnage. Fils de Dominique LEBLANC bûcheron et débardeur en Mayenne pendant toute sa carrière.

Vous pouvez contacter l'entreprise par téléphone, message, mail ou via les réseaux sociaux afin de prendre rendez-vous pour étudier vos projets.

Tel : 06.23.74.94.87
Mail : damien@leblanc-travauxbois.fr
Facebook : Leblanc Travaux Bois
Instagram : leblanc_travauxbois
Web : www.leblanc-travauxbois.fr

Entreprises communales

Merci de contacter la mairie pour tout oubli ou erreur d'information

Agence immobilière
- Immobilier des Deux Rives *02 43 49 10 46*

Ambulance
- Harmonie Ambulance *02 43 66 01 01*

Aménagement intérieur et extérieur
- SARL Home interior *06 24 20 49 34 / 02 43 13 20 56*
- Pierre SAUDUBRAY *06 18 15 39 13*

Assistance administrative
- SARL AKTIVMA - JULIA Eunice *06 59 91 68 12*

Atelier de réparation d'instruments
- FOURREAU Sthéphane *02 43 01 89 03*

Auto-école
- Conduite and Co *02 43 64 30 47*

Banque
- Crédit Agricole *02 43 69 72 58*
- Crédit Mutuel
- Groupe La Poste

Bar - Café
- Café des Sports *02 43 68 77 59*

Boucherie
- Christine et Sébastien PICHEREAU *02 43 69 73 93*

Boulangerie
- Boulangerie Pâtisserie MARTINEZ *02 43 69 73 66*
- La Tendresse *02 43 69 73 92*

Carrelage
- SN C.F.C. - GASNIER Julie *06 45 34 10 92*

Centre de lavage automobile
- GB Lavage *06 66 55 42 32*

Centre Equestre - Poney Club
- Le Roc au Loup *06 26 31 98 77*

Coaching et formation
- BOREV - Maryline CHESNE *06 82 87 21 92*

Coiffeur
- Authentika Coiffure *06 81 79 88 47*
- Coiff'Mod *02 43 69 73 96*
- Eden Coiffure *02 43 69 73 91*
- Florence B *02 43 37 68 26*

Communication
- Kévin DEFFAY *06 26 65 67 41*

Conseil et Négociation d'Achats
- C. Ph CONSEIL *02 43 68 79 21*

Contrôle Technique Automobile
- Auto-Contrôle SERAIS *02 43 68 07 91*

Electricité - Plomberie
- Bernard LAUNAY *02 43 26 28 59*
- Cédric DURAND *06 20 43 23 41*
- ENF - Entreprise Florent Neff *06 40 75 28 66*
- FL entreprise (chauffage) *02 43 90 30 73*
- SARL A. BILLON *02 43 02 88 16*

Esthéticienne
- Perle d'eau *02 43 68 89 11*

Evènementiel
- L'instant d'une déco *06 95 68 95 78*
- Le Château du Lattay *06 63 42 93 79*

Fleuriste
- Boulkimouss *06 18 66 13 61*
- Les Fleurs de Carine - GIRAULT Carine *06 26 99 64 61*

Garage agricole
- Titan Solutions Services *02 43 69 70 15*

Garage auto
- Garage AD HELBERT *02 43 90 26 89*
- AMJ Services *06 86 60 35 67*
- A.L. Moto. Culture *06 82 08 37 51*

Gestion de projet et ingénierie - assistance maitrise d'ouvrage
- CREA JULIA SASU *06 47 34 50 84*

Importateur
- Gandus / C.D.O. Medical *06 99 94 70 70 / 06 99 37 72 72*

Informatique
- JBD Information *07 82 42 05 97*

Maçon
- Les Maçons d'Antan *02 43 91 11 38*

Menuiserie
- A.M.D. *02 43 37 68 96*
- SARL C2M53 *02 43 01 14 38*
- SARL DSB Constructions *06 25 20 05 59*
- Carreau Fenêtre *07 68 72 23 97 / 06 03 48 22 16*

Négociant agricole
- Anjou Maine Céréales *02 43 69 72 69*

Opticien
- Jolies Binocles *02 43 01 38 18*

Peinture - décoration
- BLANCK Elie *02 43 91 50 59*
- SARL Philippot Frères *02 43 68 59 77 / 06 15 40 05 69*

Production cidricole
- Ferme du Theil - GAEC ROULAND *02 43 69 70 04*

Produits industriels spécifiques
- Eleckto Industrie *02 43 68 77 58*
- Société Nouvelle Arco *02 43 69 73 03*
- Rayak Composites *barroche.tulasne@gmail.com*

Restaurant
- Au Pigeon Blanc *02 43 02 31 40*
- L'Andol *02 43 90 07 64*

Restauration rapide
- Bip Burger *06 63 60 00 57*
- Le Vénéto Pizza *distributeur automatique*
- The 7th Street *02 43 10 89 59*

Supérette
- Carrefour Contact *02 43 69 76 19*

Travaux bois et location
- LEBLANC Travaux Bois *06 23 74 94 87*

Travaux mini-pelle - terrassement
- Fabrice LAPIERRE 02 43 37 89 33 / *06 31 78 75 00*

Vente de combustibles
- EURL Gambert Mayenne Combustible *02 43 68 70 80*

Médiathèque

Notre médiathèque est la seconde bibliothèque du territoire en termes de fréquentation. Elle compte près de 350 adhérents de tous les âges, mais elle se démarque par un large public dans la tranche d'âge de 25 à 56 ans. Chaque année, de nouvelles personnes fréquentent la bibliothèque grâce à la richesse de son fond et aux animations qui y sont proposées.

Les habitants de la commune peuvent emprunter des livres, magazines, DVD, CD, mangas. Les collections sont renouvelées régulièrement et les séries (de BD par exemple) sont complétées au fur et à mesure de leur parution. Vous pouvez aussi demander à notre bibliothécaire des documents provenant des autres bibliothèques grâce au réseau lecture de la Communauté de communes.

Le centre de loisirs bénéficie également des services de la bibliothèque grâce à des découvertes thématiques : les formes et les couleurs, le cinéma, le train ou le monde aquatique.

Concert intimiste du rappeur Ghis
© Réseau lecture de l'Ernée

Les animations proposées par Cécile Guichard permettent aussi de créer des liens intergénérationnels entre le village des aînés et le centre de loisirs.

Chacun peut trouver de quoi passer un bon moment par des lectures, des bulles sonores et des présentations de livres.

Tous les deux ans, le Réseau Lecture de l'Ernée et la Médiathèque d'Andouillé ont le plaisir d'accueillir la tournée Tranzistour - Tranzistor.
Cette année, nous avons reçu dans ce cadre le rappeur Ghis qui a donné un concert intimiste à la médiathèque.

Camping

L'arrivée de la belle saison, le 1er juin dernier, a été synonyme de l'ouverture des 31 emplacements du camping d'Andouillé. Les campeurs ont été au rendez-vous, particulièrement en juillet et août. S'ils sont principalement de nationalité française, nous accueillons aussi des touristes d'autres pays européens.

Les 4 gîtes de la communes, à l'entrée du camping
© Mairie d'Andouillé

Nous bénéficions dans notre commune d'un cadre de verdure et de calme très apprécié par les estivants qui y séjournent parfois même pour plusieurs semaines. La proximité des nombreux commerces est aussi un atout pour le camping. Notre situation géographique centrale en Mayenne est également un avantage car nous sommes à équidistance de nombreux sites historiques et culturels du département.

© Mairie d'Andouillé

Point 1
© Mairie d'Andouillé

L'attractivité de notre camping est mise en valeur par le travail d'entretien régulier de nos agents des services techniques tout au long de l'année.

Fort de cette bonne fréquentation, le conseil municipal a décidé de poursuivre la modernisation des gîtes par la restauration intégrale du gîte 2 (rénovation de la salle de bain, changement des meubles et des équipements, peinture). L'objectif est d'accueillir nos clients dans les meilleures conditions possibles et d'augmenter encore la fréquentation. En parallèle de ce plan pluriannuel, nous avons changé les portes des gîtes et installé des VMC pour améliorer la ventilation.

Boîte à livres

© Mairie d'Andouillé

Notre commune s'est équipée d'une boîte à livres depuis déjà 2 ans. Vous êtes nombreux à l'utiliser et à la faire vivre par vos apports réguliers de livres, revues, etc… Ce dynamisme nous montre que vous êtes attachés aux livres et à la lecture.

Nous souhaitons vous rappeler quelques règles de bon fonctionnement. Vous pouvez prendre un ou plusieurs livres, les lire, les garder ou les rapporter. Vous pouvez aussi déposer des livres comme vous le souhaitez à condition qu'ils soient en bon état. Merci de ne pas déposer des manuels de formation car ils sont obsolètes très rapidement, ni déposer de livres supplémentaires s'il n'y a pas de place.

Il est permis de mettre des affiches sur les vitres mais n'oubliez pas de les retirer une fois que l'évènement annoncé est terminé.

13 juillet

© image libre de droit

Pour ouvrir les célébrations de la fête nationale, la commune d'Andouillé a organisé son traditionnel feu d'artifice le 13 juillet au jardin public. Le public a été comme toujours au rendez-vous.

Le groupe Trivial music a lancé les festivités avec une grande variété de musiques françaises et internationales, musette, rock et pop jusqu'au lancement du feu d'artifice qui a ravi petits et grands.

Après le bouquet final, les Andolléennes et les Andolléens ont pu profiter du concert et danser tard dans la nuit.

Spectacle saison culturelle de l'Ernée

Notre commune a accueilli le spectacle de la saison culturelle de la Communauté de communes de l'Ernée du mardi 05 décembre au vendredi 08 décembre.

Cette pièce de théâtre a été construite autour de la figure de Serena Williams, célèbre joueuse de tennis. Bâtie sous la forme d'un stand-up et de commentaires sportifs et dotée d'une bonne touche humoristique, elle s'adressait à tous.

La salle des fêtes a été aménagée pour l'occasion avec le concours des techniciens de la saison culturelle, des services techniques et des bénévoles de notre commune.

Le public était au rendez-vous et le spectacle a été une réussite, un grand merci aux comédiens et à l'équipe de la saison pour ce riche moment de partage culturel !

Zoom sur ...

Jumelage Allemand : Weissensberg / Andouillé / Saint-Germain-le-Guillaume

© Mairie d'Andouillé

Une rencontre avec les présidents des comités de jumelage, M. Martin STEUR pour Weissenberg, M. Gilbert BESNIER pour Andouillé- St-Germain-le-Guillaume, les maires de St-Germain-le-Guillaume et Andouillé, Mme Aude ROBY et M. Bertrand LEMAITRE, accompagnés de M. Philippe RICOULT représentant l'Harmonie Ste Cécile (OHSE) a eu lieu le jeudi 24/08/2023 en mairie d'Andouillé.

Cet échange avait pour but de relancer une dynamique au sein du jumelage Weissensberg-Andouillé-St-Germain-le-Guillaume et préparer une prochaine visite à Weissensberg en 2024 sur le weekend de l'ascension.

D'ores et déjà, l'Harmonie s'est montrée très intéressée et ravie de partager un weekend de musique avec ses amis musiciens du Music Verein Weissensberg. Une réunion de préparation à ce déplacement s'est déroulée le samedi 04 novembre 2023 à 10h00 à la salle polyvalente d'Andouillé.

Partagez cette information autour de vous, venez nombreux vous inscrire. Weissensberg est un petit village du sud de la Bavière, il se situe près de Lindau en bordure du lac de Constance (Bodensee) ; un magnifique écrin de verdure à découvrir et bien sûr des relations amicales à développer ou à renouer.

Club des Aînés

© Mairie d'Andouillé

C'est reparti ! Après une mise en sommeil du club, les aînés se retrouvent avec joie depuis mi-juillet 2023.

Il y avait beaucoup d'envie et d'attente pour reprendre les activités. Tous les mercredis de 14h à 17h salle Bretagne, n'hésitez pas à vous joindre à eux pour taper le carton ou proposer d'autres activités.

Début 2024, une assemblée générale a été organisée pour renouveler le bureau.

Il y a eu tant de plaisir à se retrouver que le club des aînés ne doit pas et ne peut pas s'arrêter à nouveau !

Associations communales

Associations familiales & scolaires

- APEL SACRÉ COEUR
FRANGEUL Guillaume
apelsacrecoeur53@gmail.com

- OGEC
ogecsacrecoeurandouille@gmail.com

- LES AMIS DES ECOLES PUBLIQUES D'ANDOUILLÉ (APE)
GAUDIN Olivier *06 23 35 78 62*
apeandouille53@gmail.com

- ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE DU COLLÈGE
BEUZIT Catherine - Collège des 7 Fontaines
02 43 01 58 40

- ASSOCIATION FÉLIX-JEAN MARCHAIS
VEILLEPEAU Claire
02 43 69 75 19 / ditep.pro@fjmarchais.com

- ASSOCIATION SPORTIVE OLYM'PRO
VEILLEPEAU Claire
02 43 69 75 19

Enfance et jeunesse

- MAM AU ROYAUME DES P'TITES FRIMOUSSES
06 35 55 51 10
auroyaumedesptitesfrimousses@yahoo.fr

- MAM BOUTENTRAIN
02 43 37 24 63
boutentrain53@gmail.com

Art & Culture

- AND'ART
CHALOT Styvens
06 82 46 56 20 / atelier.chalot@orange.fr

- ANDOCHORUS
RANGEARD Paul
02 43 69 74 27 / paul.rangeard@laposte.net

- ATELIER CHALOT
CHALOT Sandrine
06 82 46 56 20 / contact@atelierchalot.fr

- BIEN-ETRE CRÉATIF
LUAIS Evelyne
06 60 06 12 62 / evelyne.luais@wanadoo.fr

- TROUPE FARANDOL'
MONNIER Marianne
06 47 58 98 52 / troupefarandol@yahoo.fr

- L'ARBRE BAVARD
BOULAY Alisma *06 48 88 47 42*
production.arbrebavard@gmail.com

- LA MAISNIE D'ANDOL
BELBEOC'H Philippe
02 43 58 02 82 / belbeoch.pnec@orange.fr

- ORCHESTRE D'HARMONIE DU SUD DE L'ERNÉE (OHSE)
FOUILLEUL Antoine *06 77 95 11 82*
secretaire@harmonie-andouille.fr

- ECOLE DE MUSIQUE
LAMOULIE Laëtitia
06 07 25 06 16 / l.lamoulie@lernee.fr

Religion

- SECOURS CATHOLIQUE
POUPET Annick
02 43 02 67 75 / annickpoupet@orange.fr

Soins à la personne - aide à domicile

- AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
MERER Jonathan *06 75 67 31 83*
amicale.pompiers.andouille@gmail.com

- AMICALE DES DONNEURS DE SANG Andouillé et communes environnantes
BEATRIX Michel *02 43 69 71 58*
06 87 85 06 48 / michel.beatrix0912@orange.fr

- A.D.M.R.
DOURDAIN Annick *02 43 02 58 44*
07 82 69 82 46 / andouille@admr53.fr

Associations patriotiques

- A.F.N
ROCTON Louis *02 43 69 70 35*

Seniors

- CLUB DE L'AMITIÉ
DURAND Claude *02 43 68 78 58*

Comités & Jumelages

- COMITÉ DE JUMELAGE ANDOUILLÉ-FARNSFIELD (ANGLETERRE)
BOUDIN Fabrice *06 52 37 38 78*
comite.jumelage.farnsfield@wanadoo.fr

- COMITÉ DE JUMELAGE ANDOUILLÉ-SAINT-GERMAIN-LE-GUILLAUME - WEISSENSBERG (ALLEMAGNE)
BESNIER Gilbert
06 36 97 77 35 / besnier.gilbert2@wanadoo.fr

- COMITE DE JUMELAGE VRABLE (SLOVAQUIE)
GOMBERT Maria *06 89 82 09 34*
jumelagevrableandouille@gmail.com

- COMITÉ DES FÊTES
MERER Stéphanie et BOURDAIS Jérôme
06 40 53 88 12 / cfandolleen@gmail.com / stephanie.merer53@gmail.com

- COMITÉ BURLESQUE
HARDY Jérôme et CHARTIER Roger
02 43 69 73 57 et 09 62 14 15 62
j.g.hardy@wanadoo.fr / roger.chartier2@wanadoo.fr

Sports & loisirs

- A.L.A - SECTION HAND BALL
FOURNIER Samuel
06 83 83 55 77 / 6253001@ffhandball.net

- A.L.A - SECTION VOLLEY BALL
JOUSSE Jérémie
07 52 03 45 93 / alavolleyball53@gmail.com

- ANDOUILLÉ PÉTANQUE
PHILIPPOT Cyrille
06 15 40 05 69 / petanqueandou53@gmail.com

- ASSOCIATION AGRÉÉE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE (A.A.P.P.M.A)
JOUAN Jean-Christophe *06 10 94 48 40*
aappmajeanchristophe.jouan@gmail.com

- ASSOCIATION EXISTE
ORLANDO Carine
06 68 26 97 49 / asso.existe.53@gmail.com

- A.S.A FOOTBALL
ROUX Arnaud
06 34 66 98 46 / as.andouille@gmail.com

- BADMINTON CLUB ANDOUILLÉ
BOURDON Julien
06 78 67 50 80 / binassez@hotmail.fr

- BIKE EVASION ANDOLLÉEN
LE FLOUR Frédéric
02 43 26 33 35 / bikeandolleen@orange.fr

- FIT'GYM'DANSE
COART Gina
06 76 88 65 94 / fitgym@outlook.fr

- JUDO CLUB
CHATEL Virginie *06 84 96 96 98*
judoclubandolleen@hotmail.fr

- GROUPEMENT DE JEUNES DU BAS MAINE
GLORIA Olivier
06 16 97 64 28 / ogloria@nordnet.fr

- LES AMIS DE LA MOTO
PORTIER Nathalie
dportier53@orange.fr

- LES BONS VIVANTS
BOULAIN Emmanuel
06 16 92 48 67 / lesbonsvivants53@gmail.com

- MULTI-LOISIRS
BOUDIN HOMET Agnès
06 84 52 89 74 / agnes.homet@gmail.com

- TENNIS CLUB
MONTAGU Samuel
06 26 96 31 54 / lesmontagu@yahoo.fr

- YOGA
LAPORTE Florence
06 02 31 33 87 / florence.laporte5662@lilo.org

- YOGA DU RIRE
CHESNE Maryline
06 82 87 21 92 / mar.chesne@gmail.com

- YOGA SVADHARMA
LE NOUVEL Wendy
06 30 93 14 88 / svadharma53@gmail.com

Lien social

- AMAP DU BON PLANT
MARTIN Emeline *06 87 93 27 54*
amapdubonplant@gmail.com

- OM2A
GAUDIN Olivier - LETERRIER Sophie
om2a.andouille@gmail.com

- LA CARAVANE
MARINHO Christine *06 19 57 93 46*
espacevieandouille@gmail.com

Comité d'assurance - Mutuelle

- COMITÉ MSA
ROULAND Olivier *02 43 69 70 04*

- MUTUELLE COUPS DURS
DUTEIL Véronique *06 73 40 84 41*

- CAISSE LOCALE GROUPAMA
BLANCHARD Thierry *06 23 22 00 07*

Nuisibles

- GROUPEMENT DE DÉFENSE DES ENNEMIS DES CULTURES
LEROY Jean-Pierre *06 85 18 13 60*
jeanpierre-colette.leroy@orange.fr

Ils sont nés

26 naissances dont 7 ne souhaitant pas de publication :

AHAMED MOHAMED IBRAHIM Zayd	2 février
BEN BOUBAKER Nesma	26 février
DENANCÉ Kacie	3 avril
DOUCHET Kira	5 mai
GOUGEON Jules	15 septembre
GOUGEON Noé	17 juillet
GRAVE GOUGEON Leewan	11 février
HOUSSEAU Alice	17 juillet
LANDAIS Arya	10 juillet
LANDAIS Louis	10 juillet
LEROUX Maloé	7 octobre
MAROLLEAU Gabriel	26 juin
NABAT Émy	23 août
NEVEU Louis	26 avril
PUISSET Gabin	26 juillet
ROMÉ Louise	16 mars
ROUX Arsène	24 juillet
ROZANE Islem	19 mars
SÉGALEN Lya	23 décembre

Ils se sont dit oui

9 mariages dont 3 ne souhaitant pas de publication :

CAILLY Adrien & MONNOT Sandrine	15 juillet
FENEUX Benjamin & CROISSANT Estelle	23 septembre
LOUEDEC Sami & MACHU Julie	13 mai
MAROLLEAU Christopher & GARREAU Hélène	25 février
MOUSSAY Yohan & PERRÉ Morgane	10 juin
RIVARD Yoann & HUGON Amandine	20 mai

Ils nous ont quittés

17 décès dont 3 ne souhaitant pas de publication :

BALLUAIS née PAUMARD Anne	6 septembre
BARILLER née GARNIER Yvonne	25 décembre
BLANCHARD Marie-Thérèse née PERLEMOINE	7 avril
CERISIER née MENON Marie-Josèphe	8 février
COULON née HAY Gilberte	6 septembre
DUCHESNE Bernard	19 mai
GRIVEAU Noëlle	6 juillet
GRUAU née MELLIER Madeleine	6 septembre
L'HOUTELLIER Guy	7 août
MAINE née LAURENT Eliane	19 août
MOREAU née CANDELLARI Liliane	26 juin
OSMONT née SOMMESOUS Denise	19 septembre
PERLY Claude	16 octobre
ROUSSEAU née RONCERAY Paulette	30 mai

Merci de contacter la mairie pour tout oubli ou erreur d'information

Services de santé

MAISON MÉDICALE
2 rue Frédéric Chaplet

- CABINET INFIRMIER
VAUGEOIS Joanna, ROUZIERE Virginie et MARY Virginie
02 43 01 63 74 / 06 71 66 48 25

- CENTRE DE SOINS ACS2I - ADMR
MALIN Hélène
02 43 69 73 26

- CHIRURGIEN - DENTISTE
BAUDOIN Hervé
02 43 69 72 34

- MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE
MARCHAND Corine
02 43 68 72 73

- MÉDECINS GÉNÉRALISTES
DUNET Baptiste et DUNET Sara
02 52 46 02 20
rdv : www.keldoc.com

- ORTHOPHONISTE
BARRÉ Justine
02 72 89 01 10

- OSTÉOPATHE
PIRON Quentin
07 80 33 15 12
rdv : www.doctolib.fr
lundi : 9h00 à 13h00 / 15h00 à 20h00
mercredi : 9h00 à 13h00 / 18h00 à 20h00

- PODOLOGUE
LE NOUVEL Wendy
02 43 90 65 69
rdv : www.doctolib.fr
du lundi au mercredi : 9h00 à 12h30 / 14h00 à 19h00
le jeudi et le vendredi : 9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

- PSYCHOLOGUE
BENNAMIAS Anne
06 58 81 39 19

- SAGE-FEMME
ORY Elise
06 07 03 16 79
rdv : www.doctolib.fr
du lundi au vendredi : 9h00 à 13h00 / 14h00 à 19h00

PHARMACIE DES DEUX RIVES
3 rue Frédéric Chaplet

02 43 69 74 07
du lundi au vendredi :
9h00 à 12h30 / 14h30 à 19h30
le samedi : 9h00 à 12h30

CABINET VÉTÉRINAIRE
29 rue de Bretagne

02 43 69 73 19
du lundi au vendredi :
8h30 à 12h30 / 14h00 à 19h00
le samedi : 8h30 à 13h00

EQUITHÉRAPEUTE
chemin des Helvétières

HODOUL Emeline
06 26 76 98 12

Services administratifs

Communauté de communes de l'Ernée
Parc d'activités de la Querminais 53500 ERNÉE
02 43 05 98 80
accueil@lernee.fr
www.lernee.fr

lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30
vendredi : 8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30

service eau & assainissement : 02 49 66 10 00
service déchets : 02 43 05 24 53

L'Ernée
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

INFOS UTILES

MÉDIATHÈQUE

6 place du Ménil

02 43 37 68 50

mediatheque.andouille@lernee.fr

mardi et vendredi : 15h45 à 18h30
mercredi : 10h00 à 12h00 / 14h00 à 18h30
samedi : 10h30 à 15h00 (en continu)

LA DAUMERIE
Service Enfance - Jeunesse Restauration

9 impasse de la Daumerie

09 61 67 83 14

enfance-jeunesse@andouille53.fr

https://andouille.portailcitoyen.eu/

DÉCHETTERIE ANDOUILLÉ

Z.A de la Maladrie

02 43 01 13 45

lundi, mercredi et vendredi :
16h00 à 17h30
samedi :
10h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

ENSEIGNEMENTS

École maternelle 1 2 3 Soleil
6 rue du Docteur Jouis
02 43 69 76 30

École élémentaire La Marelle
4 rue du Chemin de Fer
02 43 69 72 74

École Sacré-Coeur
24 rue Emmanuel Dufourd
02 43 69 74 87

Collège des 7 Fontaines
4 rue du Colonel Beltrame
02 43 01 58 40

I.T.E.P
Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique
22 rue Ulphace Benoit
02 43 69 75 19

GENDARMERIE

24 rue Ulphace Benoit

URGENCES : 17 | *numéro direct : 02 43 26 18 10*

Adjant-chef Jocelin MERDRIGNAC

Andouillé :
lundi, mercredi et samedi : 14h00 à 18h00

Port-Brillet
lundi au vendredi : 8h à 12h / 14h à 18h
samedi : 9h à 12h / 15h à 18h

brigades groupées

SAPEURS POMPIERS

Centre de secours : 1 rue de la Convenancière

URGENCES : 18

Lieutenant Sébastien MORDRET

BUREAU DE POSTE

17bis rue de l'Hôtel de Ville

lundi au vendredi : 13h30 à 16h30 (levée du courrier à 15h15)
samedi : 10h00 à 12h30 (levée du courrier à 12h00)

MAISON DÉPARTEMENTALE DE L' AUTONOMIE

12 quai de Bootz 53000 LAVAL
02 43 67 75 77 / mda@lamayenne.fr

ANTENNE SOLIDARITÉ DE ERNÉE

(chargée du secteur d'Andouillé)
1 avenue du Général de Gaule 53500 ERNÉE
sur rendez-vous le lundi après-midi : 02 43 11 26 28

œuvre pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, leurs familles et leurs aidants.

MAIRIE D'ANDOUILLÉ

16 rue de l'Hôtel de Ville

02 43 69 72 72

mairie@andouille53.fr

www.ville-andouille.fr

lundi, mercredi, vendredi : 9h00 à 12h30 / 14h00 à 17h30
mardi : 9h00 à 12h30 / 14h00 à 18h30
jeudi : 9h00 à 13h00

astreinte élus en dehors des heures d'ouverture :
06 20 29 54 30

FRANCE SERVICES

renseignements et rendez-vous

Mairie d'Andouillé : 02 43 69 72 72

CENTRE PASSEPORTS / CNI

renseignements et rendez-vous

Mairie d'Andouillé : 02 43 69 72 72

plus d'informations et pré-demande sur : service-public.fr